



## Conseil d'administration – 07 février 2022 – en visioconférence

Présents : Hélène Bert, Aude Danino, Pierre-Joris Even, Catherine Hodot, Catherine Honneur, Marie-Hélène Le Goff, Florence Le Pichon, Nathalie le Poupon, Manuela Leprince

### 1. Organisation du Conseil d'Administration

#### Les outils de travail et de communication de l'ABF Bretagne

- un compte Gmail : messagerie et drive accessibles à l'ensemble des membres du CA permettant à chacun de suivre ses dossiers ;
- un compte sur le site ABF permettant d'accéder notamment aux outils de communication et à la trésorerie ;
- un accès à l'espace formation sur Agorabib pour les personnes en charge de la formation (dossier technique, éléments administratifs pour gérer le centre) ;

Pour tous les accès concernant le site ABF et l'Agorabib, il faut se déclarer auprès de la personne référente à l'ABF nationale, David CILIA, et être à jour de ses cotisations.

#### Les réunions

Les réunions de Conseil d'Administration suivent le rythme des Conseils nationaux. Cinq réunions par an sont à organiser : trois entre janvier et juillet, deux entre septembre et décembre. Elles se font en général le lundi, si possible en présentiel pour rencontrer les collègues. Le prochain conseil national aura lieu en mars.

#### Composition du bureau

- Le bureau : Marie-Hélène Le Goff, Florence Le Pichon, Pierre-Joris Even, Manuela Leprince, Nathalie Le Poupon



Groupe Bretagne

### Répartition des rôles

- Correspondant du groupe = correspondant de la communication nationale dont la lettre d'information mensuelle en relation avec Aurélie Ayoud (ABF nationale). Les informations sont à donner 1 semaine avant la parution de la lettre nationale. Catherine Honneur a été désignée.
- Webmestre régional = son rôle est d'actualiser la page ABF Bretagne, à partir de communications et d'activités définies par le CA afin d'assurer la diffusion aux adhérents. La responsable webmestre désignée est Hélène Bert.
- Le centre de formation : la gestion du centre de formation est confiée à un responsable, Nathalie Le Poupon, accompagnée par un collectif d'élus pour assurer toutes les tâches : l'administratif, le lien avec les organismes financeurs, l'organisation pédagogique, le suivi des réunions nationales (participation à deux conseils de perfectionnement / an). Sont désignées Aude Danino, Catherine Hodot et Manuëla Leprince.

### Les représentations au sein de comités et groupes de travail régionaux

- La présidente, Marie-Hélène Le Goff, se voit confier la représentation de l'ABF au *Forum des politiques culturelles en Bretagne (groupe de travail Projets culturels de territoire)* et auprès des instances de Livre et Lecture en Bretagne : *comité consultatif, comité de pilotage du groupe des coordinateurs de réseaux*.
- Pour la commission *Évolution des métiers*, Nathalie Le Poupon est désignée.
- Pour le groupe de travail *Bibliothèques créatives et participatives* sont désignés Pierre-Joris Even et Manuëla Leprince
- La référente auprès du CRFCB sera Florence Le Pichon.

L'ABF est reconnue d'utilité publique. Des droits à congés pour activité associative peuvent éventuellement se négocier auprès de sa collectivité. De même, pour ceux qui sont imposés, un reçu fiscal correspondant au renoncement du remboursement des frais de déplacement peut être établi.

## **2. Le national**

### Séminaire du 31 Janvier (compte-rendu en cours)

Il s'est déroulé en deux temps. La matinée était consacrée à l'élaboration du nouveau bureau, à l'organisation et aux objectifs du mandat. L'après-midi était ouverte aux membres des commissions et des CA régionaux.

Un nouveau bureau a été élu avec à la présidence Hélène Brochard. Deux collègues ont été cooptés pour rejoindre le bureau national. L'équipe permanente se compose de 3 salariés. Au cours du mandat précédent, l'ABF a connu des difficultés tant au niveau de la gouvernance que financière. Aussi, avec l'aide d'un cabinet, le nouveau bureau s'est fixé les objectifs suivants :



Association  
des Bibliothécaires  
de France

Groupe Bretagne

- Réfléchir et débattre
- Former et informer
- Représenter et fédérer

Les chantiers à venir sont : l'organisation du Congrès et la politique éditoriale à conduire. Malgré le contexte pandémique, la loi sur les bibliothèques est une réussite et l'ABF est reconnue sur le plan national et confortée dans ses relations avec les tutelles.

Vous pouvez retrouver toutes les commissions avec leur lettre de mission ainsi que les noms des référents et membres sur le site de l'ABF. Les commissions sont autonomes et possèdent une enveloppe de 500€ pour leur fonctionnement. Toute personne peut être membre en envoyant une lettre de candidature au référent. Deux commissions ont changé de responsable : la commission formation et la commission verte.

Une boîte à outils est disponible pour les membres des CA régionaux : finance, fiche projet, bourses...

### **3. Le centre de formation**

Il a repris cette année dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Il compte 13 stagiaires aux horizons très divers, relativement homogènes dans les profils. Une session en distanciel a eu lieu en janvier. Au cours de l'année, à la suite d'un départ, les cours ont connu un changement d'intervenant. Les résultats seront proclamés le 04 juillet après les oraux.

Le centre de formation de Lorient ne sera pas en mesure d'accueillir la session 2022-2023 de la formation d'Auxiliaire de Bibliothèque. Le Groupe ABF Bretagne recherche, donc, activement une nouvelle structure pour accueillir cette formation. Une lettre sera envoyée à toutes les bibliothèques de Bretagne pour savoir si certaines seraient candidates. La lettre sera également déposée sur la page du site Bretagne.

### **4. Le calendrier du 1<sup>er</sup> semestre**

Du 12 février au 13 mars : premier Mois du livre en Bretagne

14 février : réunion nationale ABF des trésoriers, par visio

15 février : groupe de travail Mise en réseau, en visio

22 février : groupe de travail Bibliothèques créatives et participatives à la BCA, Plérin

25 février : Forum des politiques culturelles en Bretagne (groupe de travail Projets culturels de territoire) à Guingamp

En mars : Conseil national

7 mars : Conseil de perfectionnement au siège de l'ABF à Paris



Association  
des Bibliothécaires  
de France

Groupe Bretagne

10 mars : Commission évolution des métiers en présentiel et en visioconférence.

19 et 20 mai : *Quand les mots me manquent*, colloque dont l'ABF est partenaire. Les rencontres auront lieu en visioconférence.

Juin : Bibliothécaires nomades. Il s'agit de découvrir le réseau de Concarneau en prenant appui sur le terrain sous forme d'échanges et de convivialité : partager l'expérience d'un réseau en construction, aspects participation du public, aménagement d'espaces...

Du 02 au 04 juin : Congrès de l'ABF à Metz

## 5. Communication

Les prochaines échéances concernent :

- La lettre nationale : présentation du nouveau conseil d'administration et programme du Mois du livre en Bretagne.
- La lettre régionale : retour du conseil d'administration, centre de formation et Mois du livre en Bretagne
- Le site : compte rendu conseil d'administration, photo du nouveau conseil d'administration, mois du livre en Bretagne, le centre de formation, la journée du 13 octobre « Bibliothèques créatives et participatives ».